

2010

# Atelier régional de lancement du projet élevage comme moyen de subsistance



Union Africaine, Bureau interafricain des  
ressources animales

**Élevage comme moyen de subsistance: Renforcer  
les stratégies d'adaptation aux changements  
climatiques par une meilleure gestion de  
l'Interface Elevage-Faune sauvage-Environnement**

**23 et 24 juillet 2010  
Douala, Cameroun**

**Compte rendu de l'atelier régional de lancement du projet  
dans le Bassin du lac Tchad**

Union Africaine

**Bureau interafricain des ressources animales**

**Juillet 2010**

## Table des Matières

	<b>Page</b>
Remerciements	4
Résumé exécutif	5
Démarrage des travaux	6
Déroulement de l'atelier	6
Présentation du projet	6
Présentation des objectifs et de la méthodologie de l'atelier	7
Activités des partenaires	8
Mécanisme de coordination du projet	11
L'élaboration des outils de planification	13
Conclusion générale	13
Annexe 1: Programme de l'atelier	14
Annexe 2 : Liste des participants	16

## **Remerciements**

L'équipe de coordination du projet exprime sa gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun, pays d'accueil, pour son intérêt pour le développement du projet, pour l'accueil chaleureux, le soutien et toutes les dispositions prises pour la réussite des travaux.

L'équipe projet remercie également tous les participants qui ont pris de leurs temps pour venir jusqu'à Douala, partager leurs expériences pendant deux jours. A tous, merci pour le travail bien engagé, vos enthousiasmes sont un encouragement pour l'équipe de coordination du projet.

L'équipe de coordination du projet remercie particulièrement M<sup>elle</sup> Stella Otieno qui a assurée, avec diligence, le suivi quotidien de l'organisation de cet atelier.

## Résumé exécutif

Le projet « **Elevage comme Moyen de Subsistance** » financé par l'Union Européenne a débuté en Février 2010 et se poursuivra jusqu'en Juillet 2013. Il s'agit d'une collaboration entre organisations partenaires (Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Fondation de la faune africaine (AWF), l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS), la Communauté Economique du Bétail de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) et Vétérinaires sans frontières Belgique (VSF)), douze pays (Sénégal, Mali, Guinée, Burkina Faso, Niger, Benin Tchad, Cameroun, Nigéria, Kenya, Soudan, et Ouganda) et quatre Communautés Economiques Régionales (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), Communauté économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) et Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)).

Le projet vise à améliorer les ressources naturelles et les pratiques de gestion du bétail à l'interface des zones protégées en réponse à des risques accrus et la vulnérabilité liés aux changements climatiques.

Du 23 au 24 Juillet 2010, s'est tenu à l'hôtel La Falaise de Bonanjo à Douala l'atelier de lancement du projet « **Elevage comme Moyen de Subsistance** ». L'objectif de cet atelier était de lancer officiellement le projet. Les objectifs spécifiques étaient de:

- Partager les objectifs du projet et les résultats attendus
- Valider les situations de référence détaillées, les analyses détaillées des intervenants et si nécessaire, proposer des indicateurs d'impacts additionnels aux indicateurs compris dans le cadre logique initial
- S'entendre sur les modalités de mise en œuvre du projet
- Développer un plan d'action chiffré pour la première année du projet

L'atelier a réuni autour de l'équipe du projet, les représentants des Ministères de l'Elevage et de l'Environnement, des organisations non gouvernementales, les associations d'éleveurs et coordonateurs d'autres projets mis actuellement en exécution dans la zone du projet. Les membres du consortium qui ont participé étaient:

- La délégation du Tchad
- La délégation du Cameroun
- La délégation du Nigeria
- L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- L'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS)
- La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
- Le Programme Développement Rural Intégré du Chari- Logone (PDRI-CL)
- La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT)
- La Communauté Economique du Bétail de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA)

La liste des participants est jointe en annexe. Ce rapport comprend le compte rendu des débats de l'atelier de lancement du projet.

## **Démarrage des travaux**

Le mot de bienvenue a été donné par le Chef de l'Unité Production Animale, représentant le Directeur de l'Union Africaine-Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA), Dr Nouala. Ouvrant les travaux de l'atelier Dr Nouala a dans son propos remercié les participants pour leurs disponibilités, il a souligné l'importance que le l'UA-BIRA accorde au projet et aux résultats attendus de cet atelier pour la mise en œuvre du projet. Il a par la suite réalisé une brève présentation du contexte du projet et de son contenu avant de passer la parole aux participants pour leur présentation.

## **Déroulement de l'atelier**

Par un tour de table, les participants se sont présentés tout en soulignant leurs fonctions, leurs structures et leurs pays. Après cette présentation, les travaux ont commencé par l'examen de l'agenda articulé pendant les deux (02) jours, autour des points suivants :

- la présentation du projet ;
- l'examen et l'adoption du rapport du consultant ;
- l'élaboration du cadre logique, du Plan de Travail Annuel (PTA) 2010-2011.

La présentation de l'agenda a permis de faire les amendements suivants :

- La présentation du rapport du consultant sur l'étude de l'état de référence a été renvoyée à une autre réunion compte tenu de son absence à l'atelier;
- Les autres partenaires et pays invités ont souhaités voir inséré la présentation de leurs structures à l'ordre du jour. Il s'agissait de l'APESS, de la CEEAC, de la CBLT, du PDRI, de la CEDEVIRHA et de la COMIFAC.

Après ces amendements, l'ordre du jour a été adopté et les participants ont opté pour le principe d'une présidence tournante entre les pays selon l'ordre suivant : Cameroun, Tchad, Nigeria. L'assistance a également désigné le représentant de l'UICN, Mr Rémi Jiagho comme rapporteur.

## **Présentation du projet**

Après une pause consécutive à l'ouverture, l'atelier s'est poursuivie en plénière. Le premier présidium installé pour les travaux a eu comme président Dr Ebodé du Cameroun.

L'exposé introductif, présenté par le coordonateur du projet Dr Bosso, a porté sur la présentation du projet « **Élevage comme Moyen de Subsistance** », notamment sur le contexte et l'analyse du problème, l'objectif général et le but du projet, la relevance de l'action par rapport aux besoins et aux contraintes, les zones arides transfrontalières ou le projet sera mis a exécution, les partenaires au projet, la mise en œuvre du projet, les groupes cibles et bénéficiaires et les résultats et activités principales du projet.

L'exposé a été suivi d'un commentaire du Coordonnateur du Projet sur les résultats déjà enregistrés au cours de la phase de démarrage et les perspectives tout en soulignant la disponibilité des partenaires à soutenir le projet.

Les préoccupations qui ont suivis la présentation ont portés sur :

- L'absence du Niger comme pays influant.
- Le rôle des autres partenaires et des administrations dans le projet
- Les possibilités d'extension du site d'intervention plus au Sud du Tchad, à la périphérie du Parc National de Zakouma.

La suite, des clarifications, échanges et discussions ont permis de retenir les éléments suivants :

- Le centre d'intérêt est le Lac Tchad et son rivage qui constituent la zone pilote.
- Les ressources du projet sont limitées et ne peuvent pas permettre de couvrir tout le bassin du Lac Tchad. C'est la raison pour laquelle un autre projet est en cours de finalisation par l'UA-BIRA et couvre un site plus étendu ;
- Les partenaires à l'exécution du projet auront la responsabilité, de choisir avec les administrations nationales, les sites prioritaires d'intervention au niveau des pays. Le comité de pilotage va également statuer sur la possibilité d'étendre les sites, en fonction des ressources disponibles ;
- Le processus de recherche de partenaires d'exécution reste ouvert et sera arrêté à cette réunion et pendant le Comité de Pilotage.
- La CEEAC par exemple, relève l'importance de cette zone pour la fourniture de viande d'élevage et autres produits d'élevage pour les autres pays d'Afrique Centrale. Elle a aussi montré la nécessité d'une implication du secteur privé et des groupements professionnels, ainsi que la mise en place et le renforcement des capacités des auxiliaires d'élevage.

Les autres commentaires au cours de cette session visaient à exprimer l'intérêt de tous les partenaires présents pour ce projet, un des rares en matière dans la région.

### **Présentation des objectifs et la méthodologie de l'atelier**

Dr Bosso a ensuite présenté les éléments du contenu de l'atelier. Il a rappelé l'objectif de cet atelier qui était de lancer officiellement le projet. Les objectifs spécifiques étaient de:

- Partager les objectifs du projet et les résultats attendus
- Valider les situations de référence détaillées, les analyses détaillées des intervenants et si nécessaire, proposer des indicateurs d'impacts additionnels aux indicateurs compris dans le cadre logique initial
- S'entendre sur les modalités de mise en œuvre du projet
- Développer un plan d'action chiffré pour la première année du projet

Il a mentionné que la méthodologie de travail serait basée sur l'approche participative. Elle consisterait en des présentations thématiques faites en PowerPoint par des personnes ressources. L'atelier était organisé principalement sur des travaux en plénière (exposés, état des lieux, échanges d'expérience). Les sessions seraient en plénière et dirigées par des modérateurs choisis par pays. L'atelier était organisé en 5 sessions :

1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier de lancement du Projet
2. Présentation du projet

3. Présentations des rapports sur l'établissement de la ligne de référence
4. Modalités de mise en œuvre et présentation des activités des partenaires
5. Cadre logique et plan de travail

Il a souligné que les objectifs et la méthodologie choisie pour l'atelier permettraient de répondre aux attentes conçues dans le but de partager avec les participants l'expérience acquise en matière de gestion des ressources naturelles et des pratiques de gestion du bétail à l'interface des zones protégées.

### **Activités des partenaires**

Cette session toujours facilitée par Dr Ebodé, avait pour objectif d'aider à la planification des activités dans le cadre du projet. Au cours de cette session, la contribution d'IUCN a été confirmée et précisée. Les représentants de la CEBERVIRHA, de l'UICN, du PDRI-CL, de la CBLT, de la CEEAC, de l'APESS, de la COMIFAC ont tour à tour présenté leur structure, leur savoir-faire, leur expérience et manifesté leur intérêt par rapport au processus. Les présentations ont en outre mis en exergue :

- Certaines contraintes relevées sur le terrain en matière d'application et d'utilisation des outils normatifs sur l'élevage (Passeport pour le bétail et Certificat international de transhumance);
- La faible concertation entre partenaires locaux ;
- Les défaillances en capacités des éleveurs et des administrations ;
- Les difficultés de collaboration entre les éleveurs et les administrations ;
- La prédominance des mauvaises pratiques de gouvernance au niveau des opérations de contrôle, de collecte des données statistiques, ainsi que de collecte des taxes et autres redevances chez les éleveurs ;
- La prédominance de l'insécurité au niveau de certains sites.

### **L'APESS**

L'APESS est une Association Internationale qui assure la promotion du développement de l'élevage au Sahel et en savane. Son Secrétariat Général est basé à Ouagadougou au Burkina Faso. L'APESS est organisée autour de quatre pôles régionaux qui sont : Pôle Ouest avec le centre de Thiès au Sénégal pour la Gambie, les deux Guinées, Mali-Ouest, Mauritanie, Sénégal, Sierra Léone; le Pôle Centre-Ouest avec le centre de Dori, pour le Bénin, le Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo; le Pôle Centre-Est avec le centre de Garoua pour le Cameroun, le Nigeria, le Tchad et en République Centrafricaine. L'APESS a pour finalité de modifier le système d'élevage pratiqué actuellement par les éleveurs traditionnels et le rendre plus productif, mieux organisé et sécurisé.

### **La CBLT**

La Commission du bassin du lac Tchad ou CBLT est une structure permanente de concertation mise en place en Afrique afin de coordonner les actions de différents états pouvant affecter les eaux du bassin du lac Tchad et régler pacifiquement les problèmes et différends affectant cette zone. Elle a vu le jour le 22 mai 1964, lorsque les chefs d'état des pays riverains du lac, à savoir Le Niger, le Nigeria, le Tchad et le Cameroun décidèrent par la Convention de Fort-Lamy, de mettre en place une structure permanente de concertation appelée « Commission du bassin du lac



Tchad ». Elle se structure comme suit: le sommet des Chefs d'Etat, la Commission et le Secrétariat Exécutif. Elle est composée des pays comme le Cameroun, le Niger, le Nigeria, le Tchad, la République centrafricaine, la Libye, le Soudan et l'Algérie.

### **La COMIFAC**

De par la volonté des chefs d'État exprimée lors de la Déclaration de Yaoundé de mars 1999, la COMIFAC est l'unique instance politique et technique d'orientation, de coordination, d'harmonisation et de décision en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers et de savanes en Afrique Centrale. Ces forêts, qui renferment les ressources naturelles les plus partagées, se trouvent dans dix pays (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé & Príncipe, Tchad) ayant une longue expérience de coopération multiforme et évoluant incontestablement vers une intégration économique et monétaire globale. Elle a élaboré et adopté en février 2005 un Plan de Convergence pour une meilleure gestion et conservation des forêts d'Afrique Centrale.

### **Le PDRI-CL**

Le PDRI-CL a été lancé le 17 février 2010 à Kousséri, au Cameroun. Ce projet se veut être un instrument du développement durable du Département du Logone et Chari. Le PDRI-CL qui s'inscrit en droite ligne du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi vise entre autres :

- Le développement durable de la production des cultures irriguées de décrue, de l'élevage et de la pêche ;
- La diversification des activités génératrices de revenus ;
- Le renforcement des capacités d'autogestion avec une attention particulière pour les femmes et les jeunes ;
- Le renforcement des infrastructures socio-économiques de base et le désenclavement des zones de productions;
- L'appui à la gestion rationnelle des ressources naturelles

### **La CEBEVIRHA**

Elle a été créée en 1987. C'est un organisme spécialisé de la CEMAC en charge de la gestion du bétail et des ressources halieutiques. Elle a pour mission de développer quantitativement et qualitativement les secteurs de l'élevage et de la pêche, de développer et harmoniser les échanges, d'harmoniser et coordonner les politiques de l'élevage et de pêche contenues dans les plans de développement des états membres et d'organiser la formation. Elle a son siège à N'Djamena depuis l'an 2000. Les États membres sont le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad. Les instances dirigeantes sont : la Conférence des Chefs d'États, le Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC), le Conseil d'Administration de la CEBEVIRHA, la Direction Générale et la CEEAC.

Après ces présentations, L'APESS et la CEBEVIRHA ont été désignés nouveaux partenaires du projet. A la suite des concertations avec toutes les parties concernées, l'IUCN prendra le leadership sur le terrain et assurera le rôle de fédérateur. Il se chargera de la restauration des écosystèmes, la gestion durable et la valorisation de ressources rares, la gouvernance locale de

l'utilisation des ressources, la valorisation de zones en périphérie d'aires protégées et de toutes les activités améliorant les droits des populations en matière de gestion des ressources naturelles. L'APESS contribuera en aidant les éleveurs locaux à l'établissement des comités de gestion des conflits, en contribuant avec les acteurs communautaires à la réhabilitation des terres dégradées, en contribuant au développement de Plans de gestion des aires de pâture et à la mise en place de Comités de gestion de pâture. L'APESS contribuera également à la formation et au soutien des moyens de subsistance alternatifs. La CEEVIRHA contribuera au renforcement des comités de suivi des pathologies et à l'Assurance de services de soins vétérinaires. La participation de la CBLT au projet sur le terrain sera faite à travers l'UICN, dans le cadre du Mémoire d'Entente qui existe entre les deux institutions. La CEEAC jouera (avec le concours de la CBLT), un rôle de coordination et d'harmonisation au niveau régional.

### **Présentation des pays**

Les participants ont également suivi avec attention la présentation des actions menées par les administrations en charge de l'élevage dans chaque pays en faveur des éleveurs. C'est ainsi, qu'au Cameroun, au Nigeria et au Tchad, un certain nombre d'actions sont réalisées, notamment en ce qui concerne la santé vétérinaire, l'accompagnement/structuration des éleveurs, la réalisation des parcours de transhumance, la délimitation et la gestion concertée des espaces et ressources pastorales, etc. Mais, ces actions nécessitent d'être renforcées compte tenu de l'ampleur des problèmes dans le secteur.

### **Mécanisme de coordination du projet**

Cette session a été facilitée par Dr Haroun Moussa du Tchad. Cette présentation s'est déroulée en deux phases. Dr Bosso a indiqué que le projet devrait établir un mécanisme de coordination pour guider les parties prenantes à l'exécution et à l'appui du projet, suivre son évolution, éviter les doubles emplois, et diffuser des informations sur les activités du projet. Il s'est ensuite étendu sur les composantes du mécanisme de coordination efficaces, les avantages de la coordination des activités tout en citant les acteurs impliqués dans la coordination du projet. Le projet sera exécuté avec la participation active des départements ministériels, des Communautés Economiques Régionales, le concours des organes d'exécution locaux, les Organisations Non Gouvernementales internationales (ONG), les représentants de la société civile tels que les associations d'éleveurs, les femmes, les jeunes.

Dr Nouala est ensuite allé dans les détails en situant clairement les rôles et responsabilités des différents acteurs identifiés. Rôles qu'il a qualifiés d'essentiels pour la coordination des activités des différents acteurs aux niveaux national et régional. Le fonctionnement de ce mécanisme est basé sur :

- a) **Les partenaires à l'implémentation :** ((Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS) et la Communauté Economique du Bétail de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEEVIRHA) seront chargées de l'exécution du projet sur le terrain. Jouissant d'une bonne expérience elles sont les plus adaptées à travailler sur le terrain. L'expérience indique que ces ONG ont en général des liens plus étroits avec les populations locales, sont moins hiérarchiques et bureaucratiques, et assurent des prestations de service avec plus d'efficacité. Au tant que faire ce peu, les ateliers de

- b) **Les Ministères de tutelle** : le ministère de tutelle sera celui en charges des ressources animales/élevage. Chaque ministère nommera un point focal. Le Point Focal est en charge de la coordination des activités et de la diffusion des résultats auprès des autres parties prenantes nationales, de la liaison avec les autres projets en cours au niveau national. Le ministère de tutelle convoque préside les réunions de coordination nationale et le ministère en charge de l'environnement (ou le point focal du projet) en est son secrétaire.
- c) **Le groupe de coordination national** : est assurée par le comité technique de suivi du projet (CTSP). Le CTSP est composé des représentants de tous acteurs à l'interface (ministère de l'environnement, de l'agriculture, conservateur des parcs, ONG locales, Association des éleveurs des agricultures et conservateurs, coordonnateur d'autres projets exécutés dans la zone de projet et ayant un lien avec celui-ci, administration locale et les ONG exécutrices des activités). Il se réunit une fois par mois ou au moins une fois par trimestre. Il est chargé d'orienter et d'approuver le programme de travail des ONG exécutrices, assurer la cohérence des interventions et la synergie avec les actions complémentaires, le suivi des activités etc. de préférence il est institutionnalisé par une note du ministre de tutelle.
- d) **Les Communautés Economiques Régionales** : (la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)) seront chargées d'assurer la coordination au niveau régional et la cohérence dans la planification et l'exécution des activités au niveau régionale. Elle organise des réunions de coordination régionale une fois par trimestres ou au moins une fois par semestre. elle travaille en collaboration étroite avec leurs états membres respectifs, afin d'assurer la mise en œuvre des activités approuvées, de la mise en œuvre d'initiatives au niveau régional et de l'organisation et à la participation aux réunions / ateliers de validation régionaux.
- e) **L'UA-BIRA** : à travers l'Unité de Gestion du Projet assurera le rôle de centre de ressources du projet, sera chargé de l'appui, de la coordination avec les parties prenantes, de la supervision de toutes les opérations à mener sur les différents sites du projet, de la mise en œuvre de tout le mécanisme de coordination, de la diffusion des résultats et des visites des sites du projet.
- f) **Un Comité de pilotage** sera mis en place pour assurer la coordination générale et le suivi du projet, orienter et approuver les programmes d'activités et le budget, les rapports d'activités, assurer la cohérence de l'intervention du projet et orienter les activités de diffusion (publications, séminaires, etc.). Il sera constitué de représentants des Organisations Non Gouvernementales internationales et des départements ministériels des pays impliqués. L'Union Européenne sera présente en tant qu'observateur. Le Comité de pilotage se réunira une (1) fois par an.

Les participants ont tour à tour partagé les expériences dans leur pays respectifs tout en soulignant les contextes de mise en œuvre d'un mécanisme de coordination, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et les leçons apprises.

Les amendements proposés par les participants à ce cadre de mise en œuvre sont les suivants :

- Les Comités Techniques de Suivi du Projet seront présidés par le Ministère en charge de l'élevage, avec comme vice président le Ministère en charge de l'environnement ;
- Le Point Focal du Projet est désigné par le Ministère en charge de l'élevage et il assure, également le rôle de coordination des activités au niveau national et de secrétaire lors des réunions du groupe de coordination;
- La CEEAC va assurer la coordination au niveau régional, avec l'appui de la CBLT.

### **L'élaboration des outils de planification**

La séance en plénière facilitée par Mme Elisabeth Igbo du Nigéria, a permis aux participants d'améliorer le cadre logique. Celui-ci a été renseigné progressivement par les participants sur la base de l'identification de l'objectif global, d'objectifs spécifiques, les extrants (produits attendus), les activités et les intrants (types de ressources). La colonne des Indicateurs Objectivement Vérifiables a été successivement renseignée. Il ressort des travaux en plénière que d'une manière générale ces cibles et les indicateurs sont globalement pertinents par rapport au contexte du projet. Il a été retenu que ce cadre logique général proposé sera, au niveau sous régional, affiné au cours de l'évolution du projet.

Les aperçus des activités par partenaires ont permis d'engager des débats sur la finalisation du plan de travail 2010-2011. Il a aussi été question dans l'optique d'optimisation des plan de travail à venir, de souligner l'importance du partage de l'information, de la capitalisation des acquis et autres expériences du projet ainsi que la fédérations des énergies dans le but d'assurer la pérennité des activités du projet.

A la suite des échanges qui ont suivi, les participants à la réunion ont émis les vœux suivants:

- Le projet pourrait participer au renforcement des concertations entre éleveurs et administrations, trouver des stratégies pour apporter des solutions au problème d'insécurité et d'application des accords et textes légaux.
- Le projet pourrait participer à la valorisation des outils réglementaires existants pour la collecte et la gestion des données statistiques sur le bétail ;
- Le projet pourrait concourir à la mise en place une stratégie de lutte contre la mauvaise gouvernance au niveau de la filière élevage.

### **Conclusion générale**

L'atelier de lancement, tenu à Douala peut être qualifié de très informatif et de très intéressant tant pour l'équipe organisatrice que pour les participants venus des pays concernés par le projet. Il a pu réunir, en fait, toutes les parties concernées par le domaine de l'élevage, de la gestion des ressources naturelles et de la gestion des conflits à l'interface et ainsi, a permis de ressortir des avis diversifiés, parfois même divergents mais complémentaires. Au cours de cet atelier, des travaux importants ont été entrepris pour identifier les rôles des parties prenantes, les

responsabilités et les stratégies de mise en œuvre appropriée. Les participants ont apporté une contribution importante à la méthodologie et la direction du projet, y compris une liste des commentaires et de suggestions pour orienter et améliorer la conception du projet et sa mise en œuvre.

Il y a eu à la fois partage de connaissances et d'expériences au sein du groupe. Conséquemment, plusieurs idées clés ont pu être dégagées durant la restitution et de nouveaux éléments de réflexion ont surgi (mesures à prendre pour la mise en circulation du passeport pour le bétail et certificat international de transhumance, etc.). Par ailleurs, les points discutés ont couverts différents aspects et divers enjeux ayant trait à la gestion des ressources naturelles et à la gestion améliorée au niveau de l'interface élevage-faune sauvage–environnement existantes dans les sites. Une analyse et des réflexions sur les intérêts du projet ont conduit à une révision des mesures des indicateurs pour les différents résultats sur les zones d'intervention et des sites du projet.

Les participants félicitent les organisateurs pour cette initiative, ainsi la transparence et l'équité dont ils ont fait preuve dans le choix des partenaires et encouragent tous les partenaires à s'investir pour la réussite et la durabilité des actions à mener. La réunion a été clôturée par le représentant du Ministère de l'élevage du Cameroun. Il a remercié les acteurs pour leur participation active et constructive aux débats avant de souhaiter un bon retour à chacun Les participants.

Pour la suite à donner au projet il est prévu avant la tenue du comité de pilotage, fin Juillet :

- La diffusion aux participants, des termes révisés des arrangements institutionnels pour commentaires
- La finalisation de l'allocation des activités pour la zone du Lac Tchad
- La diffusion aux participants du draft du rapport du consultant pour commentaires
- La restitution et la validation du rapport du consultant au cours d'un atelier
- L'organisation de la réunion du Comité de Pilotage prévue pour la fin du mois de juillet
- La finalisation des contrats et leurs transmissions aux partenaires pour signature

INTERAFRICAN BUREAU FOR ANIMAL RESOURCES  
BUREAU INTERAFRICAIN DES RESSOURCES ANIMALES

Kenindia Business Park Building, Museum Hill, Westlands Road  
P. O. Box 30786, 00100-Nairobi, Kenya, Telephone: 254-20-3674000, Fax: 254-20-3674341  
Email: [ibar.office@au-ibar.org](mailto:ibar.office@au-ibar.org), [www.au-ibar.org](http://www.au-ibar.org)

## Programme de l'atelier de lancement du Projet Élevage comme Moyen de Subsistance

23–24 Juillet 2010  
Douala, Cameroun

1 <sup>ère</sup> Journée		Personne ressource
8:00 -9:00	<b>Inscription</b> des participants et collecte des documents de l'atelier	Secrétariat
9:00 -9:30	<b>Session 1: Cérémonie d'ouverture de l'atelier de lancement du Projet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture officielle</li><li>• Présentation des participants</li><li>• Adoption de l'ordre du jour</li></ul>	
9:30 -9:45	Photo de groupe et pause café	
9:45 - 10:45	<b>Session 2: Présentation du projet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du projet</li><li>• Objectifs de l'atelier, Résultats attendus et organisation</li><li>• Discussions</li></ul>	Coordonateur du projet
10:45 - 11:00	<b>Session 3: Présentations des rapports sur l'établissement de la ligne de référence</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Introduction</li></ul>	Coordonateur du projet
11:00 - 11:30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du rapport sur le Tchad et discussions</li></ul>	Consultant
11: 30 - 12:00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du rapport sur le Cameroun et discussions</li></ul>	Consultant
12: 00 - 12:30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du rapport sur le Nigéria et discussions</li></ul>	Consultant
12: 30 - 13:00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Discussions sur le rapport sur le Lac Tchad et validation</li></ul>	Modérateur
13:00 - 14:30	Lunch	
14:30 - 15:00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Principales actions menées au cours de la phase de lancement</li></ul>	Coordonateur du projet

15:00 – 16:00	Présentation de la CEBEVIRHA: gestion des ressources naturelles dans la Région du Lac Tchad	Représentant CEBEVIRHA
16:00 –16:15	Pause café	
16:15 – 17:00	<p><b>Session 4: Modalités de mise en œuvre et présentation des activités des partenaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modalités de mise en œuvre au niveau régional (CER)</li> <li>• Modalités de mise en œuvre au niveau des pays (Comités Nationaux Techniques)</li> <li>• Modalités de mise en œuvre autres partenaires</li> <li>• Discussions</li> </ul>	Coordonateur du projet
17:00	Fin de la journée	

<b>2<sup>ème</sup> Journée</b>		<b>Personne ressource</b>
9:00 -9:30	Gestion, rôle et responsabilités de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• International Union for Conservation of Nature (IUCN)</li> <li>• Discussions</li> </ul>	Chef de programme IUCN
9:30 - 10:00	Gestion, rôle et responsabilités de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre Partenaire à identifier</li> <li>• Discussions</li> </ul>	
10:00 - 10:15	Pause café	
10:15 - 11:45	<p><b>Session 5: Cadre logique et plan de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision et validation du Cadre Logique</li> </ul>	Modérateur
11:45- 13:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision et validation du Cadre Logique (Continue)</li> </ul>	Modérateur
13:00 - 14:30	Lunch	Modérateur
14:30 - 15:30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision et validation du Plan d'Action</li> </ul>	
15:30 - 15:45	Pause café	
15:45 - 16:45	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision et validation du Plan d'Action (Continue)</li> </ul>	Modérateur
16:45	<b>Cérémonie de clôture de l'atelier</b>	

## Liste des participants

### Tchad

#### **Dr Haroun Moussa**

Direction de l'Organisation Pastorale et de la  
Sécurisation des Systèmes Pastoraux  
Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales  
N'Djamena, Tchad  
Tel: +235 66 22 37 24 / +235 99 18 18 05  
[harounmoussa04@yahoo.fr](mailto:harounmoussa04@yahoo.fr)

#### **Mr Daboulaye Ban-ymary**

Direction des Parcs Nationaux Réserves de Faune et  
de la Chasse  
Ministère de l'Environnement et des Ressources  
Halieutiques  
B.P. 905 N'Djamena, Tchad  
Tel: +235 22 52 23 05; +235 66 39 43 52  
Fax: +235 52 44 70; 52 38 39  
[banymary.daboulaye@yahoo.fr](mailto:banymary.daboulaye@yahoo.fr)

### Nigeria

#### **Mrs Elizabeth O. Igbo**

Federal Ministry of Agriculture  
Federal Department of Livestock,  
PMB 135, Garki, Abuja  
NIGERIA  
Tel.: +234-8033309541  
[obylizigbo@yahoo.com](mailto:obylizigbo@yahoo.com)

### Cameroun

#### **Dr Ebodé Sylvain Blaise**

Directeur du Développement des Productions et des  
Industries Animales  
Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries  
Animales  
BP MINEPIA Yaoundé, Cameroun  
Tel: +237 77 56 41 39 / +237 95 01 60 32  
[ebodesb@yahoo.fr](mailto:ebodesb@yahoo.fr)

#### **Dr Wassouni Amadou**

Directeur du Suivi de la Conservation et de la  
Promotion des Ressources Naturelles  
Ministère de l'Environnement et de la Protection de la  
Nature  
Boulevard du 20 Mai, 5e étage Porte 528  
B.P 1739 Yaoundé, Cameroun  
Tel : (+237) 99 96 53 51 / (+237) 77 76 1941  
[wassouniamadou@yahoo.fr](mailto:wassouniamadou@yahoo.fr)

### Institutions

#### **Mr Boubakary Mana**

Directeur de la Planification Suivi Evaluation des  
Projets  
Commission du bassin du lac Tchad (CBLT)  
PO BOX 727, N'Djamena, Tchad  
Tel: +235 66330164  
[lcbc@intnet.td](mailto:lcbc@intnet.td)

#### **Mr Liman Mohama**

Expert Zootechnicien  
Commission Economique du Bétail, de la Viande et  
des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA)  
BP 665 N'Djamena, Chad  
Tel: 251 83 86  
Fax: 252 01 38  
[mohamaliman@yahoo.fr](mailto:mohamaliman@yahoo.fr)

#### **Mr Rémi Jiagho**

Chargé de Programme  
Union internationale pour la conservation de la nature  
(UICN) Bureau du Cameroun  
B .P. 5506, Yaoundé  
Tel: +237 22 21 64 96 / 99 76 06 59  
Fax: +237 22 21 64 97  
[remi.jiagho@iucn.org](mailto:remi.jiagho@iucn.org)  
[remijiagho@yahoo.fr](mailto:remijiagho@yahoo.fr)

#### **Dr Honoré Tabuna**

Chef de la Division Biodiversité  
Communauté Economique des Etats de l'Afrique  
Centrale (CEEAC)  
BP 2112 Libreville, Gabon  
Tel : +241 444 731  
Fax : +241 444 732  
[tabunahonore@yahoo.fr](mailto:tabunahonore@yahoo.fr)

### Civil society

#### **Dr Kidmo Mbraougé**

Expert élevage  
Programme Développement Rural Intégré du Chari-  
Logone (PDRI-CL)  
99 91 02 02/ 75472789  
Kousseri, Cameroun  
[kidmombraougue@yahoo.fr](mailto:kidmombraougue@yahoo.fr)

#### **Dr Aliou Ibrahim,**

Secrétaire Général de l'APESS



L'Association pour la Promotion de l'Elevage au  
Sahel et en Savane (APESS)  
Centre Régional de Garoua,  
B.P: 1602 Garoua Cameroun,  
Tél. 00 237 227 11 37;  
Cel: 994 84 59;  
[apessgaroua@yahoo.fr](mailto:apessgaroua@yahoo.fr)

**Mr Hamadou Ousman**  
Représentant Régional APESS  
CRIFA GAROUA Pôle Centre-Est  
BP 1602 Garoua Cameroun  
Tel. 1: 00 237 99 00 82 00 / 00 237 99 94 83 59  
[apessgaroua@yahoo.fr](mailto:apessgaroua@yahoo.fr)

**Mr Daniel MBOLO BAMELA**  
Consultant/Assistant de Programme Chargé de la  
Biodiversité  
Commission des Forêts d'Afrique Centrale  
(COMIFAC)  
BP 20 818 Yaoundé Cameroun  
Tel +237 2221 3510  
2221 3511  
Fax +237 2221 3512  
[comifac@comifac.org](mailto:comifac@comifac.org)  
[comifac2005@yahoo.fr](mailto:comifac2005@yahoo.fr)